



Aussac-Vadalle, le 1 décembre 2020

Commune d'Aussac-Vadalle  
Siret : 211 600 242 00013

Madame la Préfète de la  
Charente  
7-9, rue de la préfecture  
CS 92301  
16023 Angoulême Cedex

**Objet :** Demande de dotations d'investissement de l'Etat au titre de la DETR exercice 2021

Madame la Préfète,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'une dotation d'investissement de l'Etat au titre de la DETR exercice 2021, pour la réalisation de la Traverse du bourg de Vadalle phase Ouest.

Ce projet de décompose en 2 phases :

Phase Ouest : à réaliser en 2021 pour un montant HT de 440 000 €,

Phase Est : à réaliser en 2022 pour un montant HT de 149 679.40 €.

Ce projet ne se trouve pas dans le périmètre « espaces protégés » des monuments historiques.

Ce projet est essentiel pour le développement raisonné de notre commune et s'inscrit dans une démarche globale de ré-appropriation par les habitants de son avenir.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et je reste à votre disposition pour compléter votre information.

Je vous prie, d'agréer Madame la Préfète, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,  
**Gérard LIOT**